

des arrérages et des lacunes. Ainsi les comptes de la Propagation de la Foi et ceux de la St François de Sales doivent être clos le 15 de ce mois, et cependant il y a encore plusieurs paroisses qui n'ont pas donné signe de vie, non plus que pour les bourses du Séminaire, la souscription (de 5 centins) au monument de Pie IX, et celle en faveur de la Préfecture Apostolique du Golfe.

III. Il y a de même quelques curés et missionnaires qui n'ont point encore répondu à ma Circulaire (No. 67) du 24 novembre dernier, à propos des sourds-muets. Je répète : veuillez donner *les noms*, l'âge, le degré d'instruction et les moyens de chacun. Si vous n'en avez pas parmi vos fidèles, dites-le moi.

IV. Je vois avec un extrême plaisir le succès du *Bulletin de S'e Anne de la Pointe-au-Père*. Avertissez donc vos paroissiens que dorénavant il y aura pèlerinage tous les jours de la semaine *excepté le jeudi*, vu que le chapelain se réservera ce jour à lui-même.

Avertissez-les aussi, comme je l'ai déjà dit, de se confesser *avant* de partir pour le pèlerinage. Il serait bien juste et convenable que chaque pèlerin fit son offrande au sanctuaire de Ste Anne, selon ses moyens; c'est ce qui se voit partout ailleurs.

V. Avant d'entreprendre l'organisation de l'œuvre de la Colonisation dans le diocèse, je désire savoir si je puis compter sur votre coopération active pour cet objet : que chacun veuille bien me répondre au plus tôt. On paraît généralement croire qu'il vaudrait mieux demander une contribution *distincte* pour cette